

raisons aussi bonnes ou même meilleures d'en faire des régions désignées.

Dans ma province, la Saskatchewan, on rencontre aussi actuellement des problèmes qui se posent depuis ces dernières années, et qui sont dûs en grande partie à la mauvaise gestion d'un gouvernement libéral qui a enfin été chassé l'été dernier. Je pense qu'on pourrait insister à juste titre pour que le ministère applique des programmes en Saskatchewan.

D'après le dernier recensement, la population de la province a baissé de 29,000 âmes entre 1966 et 1971. Compte tenu de l'accroissement naturel de la population, l'émigration nette s'avère même plus élevée. Suivant l'estimation de Statistique Canada, la population avait encore diminué de 7,000 âmes entre le 1^{er} juin 1971 et le 1^{er} janvier 1972 pour s'établir à 919,000. Le niveau des revenus de ces dernières années en Saskatchewan est une des causes de l'émigration. Pour le niveau du revenu personnel par habitant, la Saskatchewan occupait en 1970 la septième rang parmi les provinces du Canada. Il y a eu une amélioration en 1971 et, j'en suis sûr, il y en aura une en 1972, par suite des nouvelles politiques adoptées par le nouveau gouvernement de la province.

On pourrait estimer que le chômage en Saskatchewan est relativement faible, mais c'est en grande partie à cause de l'émigration, ce qui signifie en réalité, que nous exportons notre chômage.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

M. John Roberts (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, j'ai suivi avec grand intérêt les observations du député de Regina-Est (M. Burton) qui a soulevé un certain nombre de questions très intéressantes dans le discours d'une grande portée qu'il a prononcé ce soir. Son apport a été aussi précieux qu'il l'avait été au comité dont il était, à mon avis, l'un des membres les plus attentifs et les plus soucieux. Comme il l'a dit, le comité a étudié au cours des assises qu'il a tenues ces dernières semaines, exactement les mêmes questions que lui-même a soulevées ici. Il me serait impossible, vu le peu de temps dont je dispose de revoir l'ensemble du sujet et de lui répondre point par point; c'est pourquoi, je prierais les députés désireux d'approfondir ces questions très importantes de se reporter aux témoignages présentés au comité.

Le député de Saint Jean-Lancaster (M. Bell) ayant ardemment recommandé de mettre fin, aussitôt que possible, à cette séance, à cause de l'heure avancée et par égard pour le personnel, je devrais me contenter de dire, au sujet de la question soulevée le 17 juin par le député de Regina-Est concernant l'état des pourparlers avec les provinces touchant le statut des régions désignées et des zones spéciales, que, comme l'a dit plusieurs fois le ministre, tout récemment à la Chambre et devant le comité permanent, le ministère consulte actuellement les provinces au sujet de cette révision. Aussitôt que ces consulta-

[M. Burton.]

tions seront terminées et que le gouvernement aura pris une décision, la Chambre sera informée du résultat. Je regrette de n'avoir rien à ajouter pour le moment sur ce sujet.

**L'INDUSTRIE—VERSATILE MANUFACTURING LIMITED—
LE PROJET D'EXPANSION AUX ÉTATS-UNIS—LES
ENTRETIENS AVEC LES DIRIGEANTS**

M. Don Mazankowski (Vegreville): Monsieur l'Orateur, la question que je voudrais poser ce soir au secrétaire parlementaire fait suite à d'autres que j'avais adressées au ministre de l'Industrie et du Commerce au sujet de la Société Versatile Manufacturing dont le siège est à Winnipeg et qui a fait connaître son intention d'étendre son activité aux États-Unis. Comme la plupart des députés le savent, la Société Versatile fabrique des machines agricoles et elle a, à mon avis, plus contribué à faire baisser le prix des instruments aratoires dans l'Ouest du Canada que toutes les mesures adoptées par l'industrie et assurément par le gouvernement, y compris l'infortuné rapport Barber qui était déjà périmé avant d'avoir été achevé et qui repose pieusement aujourd'hui sous une couche de poussière.

Versatile est une compagnie canadienne fondée par deux Canadiens de l'Ouest possédant un esprit industriel et créateur. Ils partirent du principe que l'outillage agricole pouvait être fabriqué dans l'ouest du Canada et pouvait non seulement répondre de façon très satisfaisante aux besoins de l'industrie agricole, mais se vendre à un prix raisonnable. Les agriculteurs de l'Ouest et le public en général ont vu l'entreprise grandir sans l'aide du gouvernement sous forme de subventions ou de concessions. Cette société a pris de l'expansion au point où son chiffre d'affaires dépasse les 25 millions. Elle compte un personnel de 800 employés sur place et 700 vendeurs aux États-Unis et au Canada.

• (2240)

Elle a exporté plus de 60 p. 100 de sa production totale. Je pourrais dire qu'elle a introduit, en matière de dessin industriel, bien des idées nouvelles qu'ont adoptées de nombreux autres fabricants internationaux. Elle s'est constamment distinguée comme tête de file dans la fabrication des machines agricoles, mais à cause du traitement qu'elle subit par suite des politiques fiscales du gouvernement fédéral et, dans une certaine mesure, de celui du Manitoba, à cause, aussi, des répercussions du programme DISC, la société a maintenant annoncé qu'elle prévoyait d'établir une filiale pour la fabrication de pièces dans le Dakota du Nord, aux États-Unis. Elle prévoit de créer une filiale qui emploiera 100 personnes.

Cette mesure pourrait fort bien signifier le début du transfert total de cette société aux États-Unis. J'ai demandé au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) si ses hauts fonctionnaires s'étaient entretenus avec les dirigeants de la société et avaient fait des démarches auprès d'eux pour essayer de les amener à repenser leur décision, et pour en découvrir les raisons exactes. Le ministre a dit qu'on avait eu des entretiens avec les dirigeants de cette société. Cependant, j'ai appris, en parlant aux dirigeants principaux de la Versatile Manufacturing Company, que ce n'était pas le cas. En fait, il y avait eu des consultations avant que je ne pose ma question le 11 mai.